



Modalités pour recevoir une formation ABCdaire de base ou de mise à jour

Si votre établissement désire offrir une formation ABCdaire de base ou de mise à jour à son personnel, l'établissement hôte doit :

- Soumettre 3 possibilités de date pour offrir la formation à son personnel;
- Fournir les adresses courriel de chacun des participants 10 jours avant la date de la formation (les inscriptions seront sous la responsabilité de l'établissement hôte);
- Un maximum de 24 participants est permis pour la formation;
- Les coûts indiqués ci-dessous sont pour chaque formation, pour **14 participants et moins**. Des frais par participant additionnel s'ajoutent, jusqu'à un maximum de 24 participants.

Formation de base Durée de la formation : 6h	2 250 \$ 175 \$/participant - à partir du 15 ^e participant
Formation de mise à jour* Durée de la formation : 3h	1 250 \$ 95 \$/participant - à partir du 15 ^e participant

*Participants ayant déjà suivi la formation de base par le passé (il y a plus de 2 ans).

Le CHU Sainte-Justine soumettra les possibilités de date afin de trouver un formateur disponible et une entente avec l'établissement hôte et le CHU Sainte-Justine doit être signée lorsque la date de la formation sera déterminée.

Pour une formation en virtuel

Chaque participant doit avoir accès à un ordinateur et une connexion internet;

Pour une formation en présentiel

- La salle où se tiendra la formation devra être équipée d'un ordinateur et projecteur. Le formateur arrivera avec sa présentation en format Powerpoint sur clé USB.
- Les participants doivent signer la feuille de présence apportée par le formateur.
- L'établissement hôte s'engage également à rembourser les frais de déplacement, selon les modalités suivantes :
 - Remboursement des billets d'autobus, de train ou d'avion (au besoin).
 - Remboursement de 0,59 \$ / km si le formateur utilise sa voiture.
 - Remboursement des frais de repas (au besoin).
 - Remboursement des frais d'hébergement (au besoin).

Le CHU Sainte-Justine sera en charge de :

Pour une formation en virtuel

- Faire parvenir le matériel didactique aux participants;
- Faire parvenir les informations de connexion sécurisée à la plateforme web pour suivre la formation en ligne;
- Faire le suivi des présences lors de la journée de formation;
- Faire parvenir à chaque participant l'attestation de présence pour les crédits;
- Une facture globale sera envoyée à l'établissement selon le nombre réel de participants en ligne

Pour une formation en Présentiel

- Faire parvenir le matériel didactique aux participants;
- Faire parvenir à chaque participant l'attestation de présence pour les crédits, selon la liste de signature de présence sur place;
- Une facture globale sera envoyée à l'établissement selon le nombre de participants inscrits sur la liste envoyée 10 jours avant la date de la formation.